

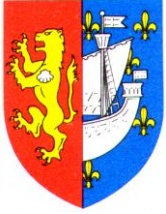
Mairie de LA FLOTTE

Ile de Ré

Code Postal : 17630

Tél. 05.46.09.60.13 fax. 05.46.09.63.32

Mail. mairie@laflotte.fr



Mise en place prélèvement automatique

Madame, Monsieur,

La Commune de La Flotte a mis en place en septembre 2015, le prélèvement automatique comme nouveau mode de paiement pour le repas pris au restaurant scolaire.

Si vous souhaitez opter pour ce mode de règlement à la rentrée scolaire 2016-2017, je vous invite à compléter les documents ci-joints et à m'en faire retour avec le dossier d'inscription à l'école de votre enfant, **accompagné d'un RIB et d'une attestation d'allocataire CAF.**

Vous trouverez ci-joint :

- Le règlement financier et contrat de prélèvement automatique mensuel
- Le mandat de prélèvement SEPA.

Vous voudrez bien indiquer l'adresse à laquelle la facture de cantine pourra vous être adressée :

_____@_____

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Léon Gendre

Maire de La Flotte